



## Note de service

- Date:** Le 24 août 2009
- À l'attention de :** Ontario Association of Deans of Education  
Doyennes et doyens, facultés d'éducation  
Registraires, facultés d'éducation  
Comité de la formation initiale de l'OADE  
Fournisseurs de cours menant à une qualification  
additionnelle  
Directrices et directeurs de l'éducation  
Secrétaires, administrations scolaires  
Organismes de directions de l'éducation  
Organismes regroupant des directions d'école et  
des agents de supervision  
Sous-ministre adjoint de l'éducation  
Ministère de l'Éducation, y compris les bureaux  
de district  
Secrétaires généraux, FEO et organismes  
apparentés  
Autres partenaires en éducation
- De la part de :** Michael Salvatori, registrateur et chef de la  
direction
- Objet :** **Programme menant à la qualification  
de spécialiste en études supérieures, en  
éducation technologique – équivalence d'une  
année d'études à plein temps**

Le but de la présente est de vous informer d'une modification au sein des pratiques de l'Ordre. Cette modification offrira aux membres de l'Ordre qui possèdent des qualifications en éducation technologique et un diplôme d'études secondaires une autre façon de démontrer qu'ils répondent aux exigences d'admission au cours menant à la qualification de spécialiste en études supérieures.

Conformément à l'alinéa 40 (4) d) du Règlement 184/97 – Qualifications requises pour enseigner, les personnes qui s'inscrivent au Programme menant à la qualification de spécialiste en études supérieures, en éducation technologique, et qui possèdent un diplôme d'études secondaires doivent avoir «réussi l'équivalent d'une année d'études à plein temps dans un programme pour lequel le diplôme d'études secondaires, ou son équivalent, constitue une condition d'admission».

Afin de répondre à cette exigence, l'Ordre reconnaîtra les heures de cours en salle de classe des programmes d'apprenti, pourvu que :

- la personne possède un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- les heures de cours en salle de classe sont suffisantes pour

satisfaire à l'exigence d'équivalence à une année d'études à plein temps

- le diplôme d'études secondaires ou son équivalent étaient exigés pour être admis au programme.

Si vous avez des questions au sujet de la présente, veuillez téléphoner à Iona Mitchell, chef du Service des dossiers, au 416-961-8800 (sans frais en Ontario au 1-888-534-2222) poste 412.

A handwritten signature in black ink that reads "M. Salvatori". The signature is written in a cursive style with a prominent initial "M" and a trailing flourish.

Michael Salvatori  
Registrateur et chef de la direction

MA/cs-tqr